

Proposition de traitement du sujet :

QUELLES VALEURS ENSEIGNER ?

Une valeur est un principe de choix donné comme digne en soi, justifiant les autres choix sans être lui-même justifié par autre chose que lui-même. C'est parce que les valeurs s'imposent à tous qu'on peut les imposer à ceux que l'on éduque. A la limite, si elles sont effectivement autonomes, elles n'ont pas besoin d'être inculquées. Car à trop les imposer, on risque d'obérer leur valeur. En outre, la culture contemporaine tend à remettre en cause la nécessité et l'universalité des valeurs, si bien que l'enseignant serait conduit à douter de ses pratiques au nom d'une culture relativiste. L'incertitude soulevée par la question doit être immédiatement levée : il faut transmettre des valeurs ; les valeurs républicaines. Il faut justifier leur choix par le fait qu'elles sont à même de fédérer les volontés : sans être absolues (fondées à priori), elles tiennent leur dignité de leur efficacité. Elles doivent moins être inculquées que cultivées, c'est-à-dire promues par des comportements. Ainsi, si la crise actuelle des valeurs ne saurait mettre à mal la grandeur des valeurs républicaines, c'est parce que celles-ci sont confirmées tant par une adhésion consensuelle que par une pratique éprouvée d'enseignement.

LE RELATIVISME NE SAURAIT AFFECTER LES VALEURS RÉPUBLICAINES ESSENTIELLES À LA COHÉSION DE NOTRE SOCIÉTÉ.

LA CRISE THÉORIQUE DES VALEURS REMET EN CAUSE LEUR STATUT PLUTÔT QUE LEUR APPLICABILITÉ EFFECTIVE À NOS SOCIÉTÉS.

Même si on admet que les valeurs ne sont pas universelles (sociologisme), on ne revendique que très rarement leur renversement. Les remises en cause des valeurs conduisent le plus souvent à mieux les comprendre plutôt qu'à les inverser.

Certes, de nombreux théoriciens comme les penseurs du soupçon (Nietzsche, Marx, Freud) ont présenté une généalogie des valeurs qui affecte leur fondement : celles-ci reposent moins sur une certitude de principe que sur une construction culturelle.

Les valeurs sont discutées en vertu des variations dont procède leur application. Si on admet qu'elles orientent – même imparfaitement – nos activités, qu'elles sont validées par nos efforts, on peut continuer de les défendre en dépit des charges théoriques qu'elles subissent.

LES VALEURS RÉPUBLICAINES CONSACRENT L'ÉTAT DE DROIT ET FÈDÈRENT LES ÉNERGIES VERS UN IDÉAL.

Les « valeurs républicaines » sont ici entendues au sens large, comme libertés publiques issues de la déclaration des droits de l'homme et des principes fondamentaux de leur exercice : droit de vote, de réunion, liberté de la presse et d'association.

Les valeurs républicaines résident aussi dans l'intention d'instaurer des droits sociaux (droit de se syndiquer, de grève, droit à la protection sociale, à la formation), dont la liste et l'effectivité évoluent. Ils ne sont confirmés que par les efforts qu'on leur consacre.

Au-delà, les valeurs républicaines s'incarnent dans un esprit : il s'agit de promouvoir collectivement la solidarité et la fraternité, en combattant l'individualisme et l'égoïsme qu'il entraîne dans les comportements.

C'EST LE SUCCÈS DE CES VALEURS COMME FERMENT DE COHÉSION ET COMME SOURCE D'ÉMANCIPATION QUI CONSACRE LEUR IMPORTANCE POUR NOTRE EDUCATION.

CES VALEURS RÉPUBLICAINES SONT AFFIRMÉES MAIS NE SAURAIENT ÊTRE CONSACRÉES INDÉPENDAMMENT DE L'ADHÉSION PERMANENTE DES CITOYENS.

Ces valeurs doivent être défendues lorsqu'elles sont menacées mais elles sont moins conçues comme des principes indéfectibles et immuables que comme des données propres à fédérer les volontés dans leur effort d'organisation de la cité.

Ainsi, c'est parce qu'elles définissent le cadre de notre action collective et qu'elles sont consacrées par nos entreprises communes que les valeurs méritent notre respect : elles ne valent que d'être revendiquées par un corps social comme principes d'unité.

Confirmées par une tradition, les valeurs républicaines s'imposent à notre conscience comme le cadre nécessaire de l'exercice de notre liberté. Leur pérennité historique engage à les défendre, moins par foi que par conviction pratique.

FACTEURS D'ÉMANCIPATION DES CITOYENS, CES VALEURS ENGAGENT À UN ENSEIGNEMENT QUI LES INCARNE PLUTÔT QU'IL NE LES INCULQUE.

Inculquées, ces valeurs républicaines peuvent devenir de véritables dogmes coupés de leur application et exposés aux critiques d'une conscience démocratique qui y verrait la résurgence de pratiques autoritaristes.

Il convient de donner à la liberté l'occasion de s'exercer plutôt que de s'affirmer. Ainsi l'éducation civique est-elle désormais enseignée dans le cadre de débats, d'exercices collectifs, bref d'initiations à nos valeurs de respect de la dignité humaine.

Il se confirme que les valeurs constituent pour la République un esprit plutôt qu'un dogme : le système éducatif a pour fonction de concilier de nombreuses exigences, entre autres d'assumer la fonction d'éducation sans faire office d'autoritarisme.

Ainsi, on ne doit pas plus mettre fin à l'enseignement des valeurs républicaines pour des raisons de relativisme que sous des prétextes pédagogiques. Les droits de l'homme, les droits sociaux et la solidarité entre les citoyens sont valorisés par une tradition, un consensus, des mœurs, qui leur assurent une pérennité. La crise de l'autorité, comme celle des valeurs, ne met pas fin à nos convictions ni à nos pratiques de respect ; elle ne fait qu'engager à une transmission plus démocratique, plus soucieuse des droits individuels. Encore celle-ci doit-elle veiller à faire respecter les droits de chacun en réprimant ceux qui, à l'encontre de l'esprit dans lequel ils sont éduqués, entendent encore y porter atteinte. Les valeurs qu'on doit enseigner sont bien celles de l'Etat de droit et du respect des libertés individuelles ; elles doivent être transmises dans l'acte même qui les perpétue et les rend effective, plutôt que par leur réaffirmation toujours soupçonnée de stérilité et d'immobilisme. Les méthodes d'enseignement assurent donc l'évolution des valeurs en même temps que leur permanence.